



Compte-rendu du C.H.S.-C.T. du 14 avril 2017

Dans sa déclaration liminaire, SOLIDAIRES FINANCES a dénoncé le contexte social et le climat ministériel dans lequel les agents exercent aujourd'hui leurs missions. Tout est fait pour décrédibiliser le service public. Les décisions prises n'ont qu'un seul but : éloigner, un peu plus, le service public de ceux qui doivent en bénéficier. SOLIDAIRES FINANCES condamne le démantèlement du maillage territorial aussi bien à la DGFIP qu'à la Douane. Les agents ne sont pas dupes comme le montre, par exemple, la mobilisation de Clermont-Ferrand du 23 mars dernier. Partout le même constat, **l'absence de moyens ne permet plus aux agents d'exercer leurs missions pendant que leur statut est attaqué.**

13 points et un nombre important de questions diverses devaient être examinés au cours de cette séance ; **les représentants SOLIDAIRES FINANCES ont dénoncé cet ordre du jour surchargé et la volonté constante de faire du C.H.S.-C.T. une simple chambre d'enregistrement.** Il a été impossible d'examiner sérieusement sur une seule journée la totalité des points inscrits à l'ordre du jour, d'autant plus que nous avons tenu à aborder plusieurs questions diverses notamment la situation au S.I.P. d'Arles. Ceci va à l'encontre des préconisations du plan ministériel Santé, Sécurité et Conditions de travail 2016-2019 qui prévoit que chaque C.H.S.-C.T. puisse exercer pleinement ses missions et compétences.

Présentation du budget 2016 et prévisionnel 2017

Des crédits spécifiques ont été dégagés au niveau ministériel depuis 1991. Ils sont totalement déconcentrés auprès des présidents des comités et répartis nationalement dans chaque C.H.S.-C.T. (local et spécial) en fonction des effectifs de chacune des administrations relevant de ce comité. Chaque comité dispose d'une enveloppe unique de crédits de fonctionnement non reportables. Dans ce cadre, SOLIDAIRES FINANCES a rappelé qu'une action financée par le C.H.S.-C.T. doit répondre à une action de prévention primaire (empêcher le risque ou le supprimer) et non de réparation. L'urgence doit être appréhendée comme une situation imprévue, ce qui est différent d'une situation que l'administration aurait laissée se dégrader au fil des ans... **Le budget C.H.S. ne doit pas servir à financer les projets de restructurations des directions !** Il faut éviter les dérives qui ne peuvent que s'aggraver dans un contexte de diminution des crédits de fonctionnement des directions. Nous dénonçons le réel danger de confusion des crédits D.G.F. et C.H.S.-C.T..

C'est pour cette raison que SOLIDAIRES FINANCES a voté contre le budget présenté par le Président du C.H.S.-C.T..

Evaluation des risques professionnels : présentation du DUERP/Programme Annuel de Prévention de la DRFiP

SOLIDAIRES FINANCES a dénoncé la décision unilatérale du ministère de n'effectuer le recensement des risques en présence des agents qu'une année sur deux. Pour SOLIDAIRES FINANCES, il est impératif que les encadrants de proximité reçoivent une formation-sensibilisation à l'élaboration du D.U.E.R.P. et aux conditions de vie au travail.

Les risques psychosociaux constituent le premier risque professionnel. Pour SOLIDAIRES FINANCES, le mal-être et la souffrance exprimés par les agents ont très souvent un lien avec le travail. L'intensification et l'industrialisation du travail sont sources de difficultés, de stress pour les agents, du fait de l'exigence temporelle, de la fixation d'objectifs et de la pression managériale. Le bilan de la campagne de la DRFiP met en évidence l'importance des risques psychosociaux, soit 53,18 % des risques recensés en 2016.

En matière de risques liés au manque d'hygiène, nous avons dénoncé la politique de pastillage qui ne permet pas d'assurer la réalisation satisfaisante du nettoyage des locaux. En ce qui concerne le risque amiante nous avons demandé que le recensement soit fait aussi bien dans le domanial que dans le locatif.

Tous les risques doivent faire l'objet d'une analyse et d'un traitement, SOLIDAIRES FINANCES a voté contre le DUER/PAP présenté aussi bien pour la DRFiP que pour la DirCoFi.

Point sur la création des S.D.E. :

SOLIDAIRES FINANCES a déploré l'absence d'information pour la création de ce service à Aix-en-Provence et la vacuité des documents de travail relatifs à celui de Marseille (plans peu lisibles, une seule fiche d'impact concernant deux services, nombre d'agents impactés par site, saisine du pôle ergonomique...).

Les S.D.E. devaient être opérationnels le 1^{er} septembre 2017. Or, comme SOLIDAIRES l'a dénoncé, les problèmes de calendrier perdurent. La date d'installation définitive n'est donc toujours pas connue. Quid des agents des futurs S.D.E. qui ne savent pas, en avril, quel sera leur devenir en septembre, quid de l'organisation? Nous avons insisté sur l'accueil proposé sur le S.D.E. de Saint-Barnabé, beaucoup trop exigu pour recevoir tous les usagers des arrondissements de Marseille, Aubagne et La Ciotat.

La seule réponse a été que le groupe de travail a traité ou traitera tous ces points. Nous avons exigé la communication des conclusions du groupe de travail. Suite à nos demandes, nous seront reçus par la Direction le 28 avril afin d'aborder tous les sujets.

Travaux 27 rue Liandier

SOLIDAIRES a rappelé son opposition à l'installation du pôle fiscal au 27 rue Liandier qui sépare cette division des autres divisions. Nous avons rappelé que la Direction, le 13 janvier 2017 (date du C.T.L.), avait indiqué que ce déménagement pourrait être un élément de fragilisation, pourtant la Direction entend mener son projet à bout.

Le C.H.S.-C.T. a voté un vœu afin que ce projet soit retiré.

Trésorerie d'Aubagne

Un projet de déménagement sur le site de Beaudinard est à l'étude. Un bureau d'études doit faire les plans de faisabilité. Il est prévu de récupérer le logement du gardien. Pour l'instant, aucun calendrier n'est établi. Il n'en demeure pas moins que les conditions de travail des agents de la trésorerie sont très mauvaises. Le C.H.S.-C.T. a décidé que ce site fera l'objet d'une visite d'ici la fin de l'année.

Trésorerie du Centre Hospitalier d'Aix

Le projet revu par la Direction de l'Hôpital vient d'être adressé à la DRFiP. Les plans seront envoyés au service et une réunion au cours de laquelle tout le monde pourra s'exprimer aura lieu début mai. Si le plan ne convient pas à la Direction, il sera rejeté sans être présenté au service. Par contre, dans ce cas, nous n'avons pas eu de réponse quant à la solution qui serait alors envisagée...

Etude ergonomique sur plan P.C.R.P.

En ce qui concerne l'antenne de Marseille, cette étude sur plan nous a confirmé, comme nous l'avions dénoncé, que les espaces n'étaient pas suffisants. La Direction nous a indiqué que si des mètres carrés pouvaient être libérés avec le déménagement d'autres services, la surface pourrait alors être revue.

Sécurité dans les locaux de la DRFiP

Suite à des incidents survenus dans le parking de Borde, SOLIDAIRES a réclamé un groupe de travail sur la sécurité des locaux.

Fusions S.I.E. 4/13 et 11/12 et S.I.P. 1et 8 :

Le C.H.S.-C.T. a voté un vœu demandant une étude ergonomique à l'occasion de ces fusions.

Les représentant(e)s SOLIDAIRES au C.H.S.-C.T.

Judith BERTET (DRFiP), Jean-Etienne CORALLINI (DRFiP), Vincent FINKBEINER (Douane), Elisabeth GONZALES (DRFiP), Thierry LEGRAND (Douane), Maxime PICARD (DRFiP), Alexandra POISSON (DRFiP).